

martyrs, c'est lui qui répand partout la joie, la lumière, la fécondité. O Dieu d'amour, que de merveilles vous avez répandues dans ces mondes, et qu'il faudrait autre chose qu'une langue humaine pour célébrer votre gloire! — Et cependant hélas! que d'hommes n'aiment plus! Que d'hommes, sur cette terre dégenerée, tâtés par les passions et par les crimes, que d'hommes peut-être n'ont jamais aimé! Ils n'aiment pas Dieu! Ils n'aiment pas la famille; ni la patrie, ni les sciences, ni les lettres, ni les arts, ni toutes les grandes choses qui font battre les cœurs! Aussi, Messieurs, pour l'homme qui n'aime pas, pour celui qui vit péniblement sans amour, pour celui-là Dieu n'est plus un père; c'est un être terrible dont il voudrait bien chasser la pensée importune; l'art n'est pour lui qu'une glorification de la chair; la science un recueil d'ennuyeuses formules; le dévouement à la patrie n'est qu'un leurre, et c'est avec un sourire de pitié qu'il salue les héros qui marchent à la mort.

Donc, Messieurs, aimons: mais il ne suffit pas d'aimer, il faut agir; de l'amour à l'action d'ailleurs, il n'y a pas loin; on se dévoue volontiers pour ce que l'on aime. Il faut le dire hélas, nous sommes dans un siècle d'apathie. « La vertu des honnêtes gens, a dit Montaigne, c'est le sommeil. » Laissons-nous l'erreur, le mensonge, le préjugé s'établir au grand jour, sans protester? Laissons-nous, sous prétexte de progrès, distiller le venin dans l'âme de nos ouvriers sans crier à l'empoisonneur? Laissons-nous chasser des écoles les images de Jésus-Christ sans crier à la violation de la liberté des âmes? Laissons-nous inoculer dans l'esprit de nos jeunes gens des théories matérialistes? Laissons-nous enfin passer sans protestations les spoliations dont le Pape a été la victime; le Pape seul représentant du spiritualisme, unique soutien de la morale? Non, Messieurs, nous protesterons humblement, mais de toutes nos forces, dans la modeste mesure de notre influence et de nos relations, nous ne nous associerons pas sur la rive du fleuve laissant à d'autres le soin exclusif de guider le navire; nous prendrons place sur le navire, nous tâcherons de prendre humblement mais ardemment notre part de direction et de responsabilité.

Il ne faut pas le dissimuler, Messieurs, il en coûte souvent pour se dévouer à ce rôle; quelques mesquines tracasseries ne sauraient pas plus ébranler vos convictions qu'intimider votre courage. A ceux qui aiment la vérité, la vérité ne paraît jamais plus belle que lorsqu'elle est persécutée. Qu'importe, d'ailleurs, que nous soyons un peu critiqués si nous accomplissons un devoir, si nous servons d'instrument à la gloire de Dieu, si nous faisons aimer la vérité par des âmes qui ne la connaissent pas! Pour ce qui me concerne, Messieurs, je compte apporter dans une prochaine séance mon humble concours à cette belle recherche de la vérité qui est la soif des intelligences; j'apporterai ma pierre au laborieux édifice de nos connaissances. Dans une de nos prochaines séances, j'aurai l'honneur de vous donner lecture d'une étude philosophique sur la guerre. Je ne viendrai pas, Messieurs, m'appesantir sur les questions de fait, et renouveler vos douleurs, vos patriotiques angoisses. Non, j'examinerai ce qu'est la guerre considérée dans le plan divin. Là, comme dans bien d'autres questions, le dogme catholique viendra éclairer la raison, non pas pour s'en faire une servante, mais pour lui donner au contraire l'énigme d'une situation. C'est ainsi, Messieurs, que la raison et la foi nous apparaîtront comme deux rayons d'un même soleil, deux flambeaux allumés au même foyer et qui doivent brûler devant le même autel!

Roubaix, le 10 avril 1871.

L. SCRÉPEL-CHRÉTIEN.

L'abondance des matières nous oblige à remettre à demain la fin de l'intéressante variété; *Fraeschwiller*.

6^e CONSEIL DE GUERRE

Audience du 9 novembre.

Assassinat des généraux Clément Thomas et Lecointe.

Présidence de M. le lieutenant-colonel Aubert.

M. Clémenteau ne pouvait pas rester sous le coup des témoignages des commandants Vassal et Poussagues. L'ex-maire revient aujourd'hui, et à l'appel des témoins qui se font à l'ouverture de l'audience, M. Clémenteau répond: « Présent! » Il est accompagné de M. Floquet.

M. Clémenteau s'approche à ce moment du sergent-audencier et lui remet ostensiblement une lettre, en lui indiquant le destinataire, M. le président.

On passe à l'interrogatoire de M. le commandant Vassal, qui maintient sa déposition contre M. Clémenteau.

M. le président s'adressant alors au commandant Poussagues, vous savez les paroles que M. Clémenteau dit avoir adressées au général pour le rassurer en affirmant qu'il répondait de la tranquillité du quartier.

M. Poussagues. — Oui, je me rappelle parfaitement que, pendant que la générale

battait, le maire a déclaré qu'il répondait de la tranquillité.

D. — N'avez-vous pas un chirurgien auprès du blessé de la rue des Rosiers?

M. Poussagues. — Oui, je l'ai vu, mon colonel.

M. le président, à M. Vassal. — Et vous avez vu également le blessé et un chirurgien près de lui?

M. Vassal. — Il y en avait un.

M. Piot, capitaine de la garde républicaine. — J'ai vu le blessé, il avait une balle dans l'aine. Je crois qu'il était difficile de le sauver.

Selon moi, ajoute-t-il, l'assassinat du général Lecointe était prémédité depuis cinq heures du matin, à en juger par les cris qui étaient proférés.

D. — Avez-vous parlé à M. Clémenteau?

R. — Je l'ai vu rue des Rosiers quand il venait réclamer le blessé, qu'il avait même fait placer sur un brancard, lorsque le général s'y est opposé.

D. — Il y avait un chirurgien?

R. — Oui, il en était venu un avant l'arrivée de M. Clémenteau, qui a pu ne pas le voir.

M. le président fait avancer M. Clémenteau qui nie toutes les déclarations faites à sa charge. Son récit diffère complètement de celui des témoins.

M. le président. — Vous êtes dès lors en complet désaccord sur bien des points avec les témoins qui sont devant vous. Enfin, vous admettez maintenant que le capitaine rapporteur ait pu, en recevant de pareilles déclarations, mentionner un blâme contre le maire Clémenteau. Vous avez dit avoir juré plusieurs fois votre vie dans cette journée du 18 mars. Pourquoi ne l'avez-vous pas risqué pour sauver le général?

M. Clémenteau. — Parce que je n'ai pas eu connaissance du danger qu'il courait, et j'ai appris le danger qu'il courait en même temps que sa mort. C'est à mettre de l'injustice de vouloir me rendre responsable de ce qui a eu lieu. Je n'avais pas promis mon concours au gouvernement pour une expédition nocturne. Si on était venu faire cette expédition en plein jour, on aurait sommé la population, et alors la troupe eût été dans son droit.

M. Clémenteau est autorisé à se retirer. Il sera cité de nouveau si son témoignage devient encore nécessaire.

M. le président fait lire le procès-verbal de l'inhumation des corps des généraux, qui se trouvent encore au petit cimetière St-Vincent à Montmartre.

« Procès-verbal d'ensevelissement des corps des généraux Clément Thomas et Lecointe. »

« Les généraux Clément Thomas et Lecointe, premières victimes de l'insurrection du 18 Mars et dont l'assassinat a marqué tout d'abord d'une tâche infamante les préliques de la Commune de Paris en 1871, attendent encore une tombe. »

« Les deux cercueils sont encore dans un caveau banal et provisoire au vieux cimetière Saint-Vincent (Montmartre) dans le petit caveau d'attente qui appartient à la Ville de Paris. »

« En un mot, les généraux victimes du 18 Mars ont été seulement l'objet, non d'une inhumation véritable, mais d'un simple ensevelissement dont le procès-verbal n'a pas encore été publié. »

« A ce dernier égard, une communication. Pour éviter d'éveiller la curiosité, nous nous rendimes tous le lendemain de grand matin au vieux cimetière Saint-Vincent. Là, les deux cercueils furent extraits du caveau et nous procédâmes à l'ensevelissement dans des cercueils de plomb. Je dépouillai le général Clément Thomas de ses vêtements en lui laissant sa chemise, un caleçon et ses chaussettes. Le reste des vêtements fut enfermé dans une caisse. »

« J'ai pu constater 19 blessures bien apparentes sur le corps du général Thomas, sur le thorax et l'abdomen. Le bras droit était à peu près détaché au-dessus du coude par plusieurs coups de feu; les jambes et les pieds avaient quatre ou cinq blessures. Aucun coup de baïonnette n'était apparent, mais les épaules et les hanches portaient de ecchymoses provenant évidemment des brutalités subies pendant la vie. »

« Le parent du général Lecointe se contenta de prendre les boutons et les galons de l'uniforme du général, en souvenir de lui. »

« Je constatai sur cette deuxième victime neuf blessures d'armes à feu, presque toutes dans le ventre. Une seule avait frappé la tête à l'occiput. »

« Deux balles avaient labouré les chairs du général Lecointe, presque sous la peau, depuis les genoux jusqu'aux épaules; ces blessures n'ont pu être faites que quand la victime était à terre, et les bourreaux ont dû faire feu étant placés dans le prolongement de l'axe longitudinal du supplicé. »

« Le général Clément Thomas a dû recevoir plus d'une blessure étant déjà à terre, ainsi que le prouve l'inspection de ses chaussettes, dont les semelles sont percées de balles. »

« Il est probable que l'orientation du cadavre était perpendiculaire au tir, puisqu'il ne porte pas de blessures longitudinales. »

« L'autopsie des corps prouverait que la plupart des blessures proviennent de balles Chassepot, ainsi qu'il résulte de la présence de plusieurs projectiles que j'ai pu recueillir dans les vêtements même des victimes. »

« Les corps ont été soigneusement placés dans des coffres de solides cercueils de chêne, portant individuellement une plaque de cuivre sur laquelle le nom de chaque victime était gravé. Les deux cercueils furent ensuite descendus au plus bas du caveau, l'un à droite l'autre à gauche. »

« Le présent procès-verbal a été dressé pour servir au besoin par le sousigné. »

« Paris, 23 mars 1871. »

« Signé: MERRAU, Ex-lieutenant-colonel d'état-major de la garde nationale, aide de camp du général Clément Thomas. »

Plusieurs témoins: le lieutenant de Jonchère, le capitaine Petinek, le capitaine Chironne, le capitaine Beugnot, viennent tour à tour reconnaître les accusés Verdagner,

Lagrange, Aldenhoff, Herpin, Saint-Denis et Simon Meyer, comme ayant fait partie de la foule qui s'était jetée contre les généraux.

Vient ensuite Méreau, 43 ans ingénieur civil, ex-officier d'ordonnance du général Thomas.

Il s'exprime ainsi: j'avais été aide de camp du général Thomas pendant toute la guerre. Quand j'ai appris la mort du général, j'ai fait prévenir sa veuve et j'ai cherché à obtenir le corps.

Ce n'est que le surlendemain que j'ai pu obtenir le corps et lui donner une sépulture provisoire, ainsi qu'au corps du général Lecointe. J'ai pu constater dix-neuf blessures apparentes; il y en avait une bien grande quantité; le chapeau et les vêtements étaient criblés.

Tous les objets trouvés sur le corps du général Lecointe ont été renfermés dans une caisse qui est devant le conseil.

On exhibe le paletot et la tunique, qui sont criblés de balles. Les chaussures elles-mêmes sont percées de balles, le chapeau qu'il tenait à la main est criblé. En somme, dit le témoin, il a été tiré sur le général une centaine, au moins, de coups de fusil.

Alfred Meyer, 33 ans, né à Strasbourg, agent de transport. (Ne pas confondre avec Meyer l'accusé.)

C'est cet intrépide jeune homme qui a protégé les braves officiers; il reconnaît deux des jeunes accusés pour les avoir vus frapper du poing le général Thomas. Il désigne particulièrement L. ; il reconnaît aussi Kasdowski, Aldenhoff, Simon Meyer, Lagrange, Gobinet Herpin-Lacroix.

Le témoin constate qu'à 6 heures du matin on battait déjà le rappel.

L'accusé Ribemont a, dit-il, prêté son vaillant concours pour protéger les officiers.

Du sein de la foule partaient les outrages, les menaces, les insultes contre les généraux; les uns leur crachaient au visage, les plus modérés se contentaient de crier « Vive la République! »

M. le président entend encore plusieurs témoins, dont les dépositions n'offrent qu'un intérêt secondaire; après quoi le séance est levée.

Faits Divers

— La semaine dernière a eu lieu à la salle Sylvestre une vente d'autographes. Voici les prix qu'ont atteint quelques-unes des pièces mises sur la table!

Une lettre de Bossuet, 74 fr.; de Buffon, 43 fr.; du peintre Carrache, 62 fr.; du grand Condé, 40 fr.; d'Henri IV, 61 fr.; de J.-J. Bousseau, 50 fr.; de Voltaire, 45.

Deux autographes de saint François de Sales et de saint Vincent de Paul ont été vendus 40 et 57 fr.

Une épître de Mirabeau à Sophie Monnier a été payée 75 fr.; une lettre de Mme de Maintenon, 37 fr.; une de la marquise de Chevreuse, 50 fr.; Une de Mme de Sévigné est allée jusqu'à 540 fr.

— Nous lisons dans le *Détroit du Pas-de-Calais*:

« Une découverte extrêmement importante pour l'histoire de notre pays vient d'être faite, il y a trois ans, sur les mamelons du Blanc-Nez. »

« Déjà, il y a trois ans, M. Antonio Lassubez, physicien, ce qui ne l'empêche pas d'être membre de la Société archéologique de France, avait trouvé sur le Blanc-Nez des silex taillés. »

« Il y est retourné, jeudi 12 octobre, accompagné de quelques amateurs calaisiens, et il a constaté l'existence de vastes ateliers de silex taillés, remontant à cette époque antédiluvienne ou préhistorique à laquelle les savants ont donné le nom d'âge de pierre. »

« Alors les pauvres habitants de nos contrées ne connaissant ni le fer, ni même le bronze, se taillaient des instruments, des outils et des armes, dans ces cailloux rogneux qui servent aujourd'hui à empierrer nos chemins. »

« Un des compagnons de M. Lassubez, guidé par lui, a trouvé, entre autres pièces, un couteau parfaitement bien taillé, et semblable à ceux qui ont été découverts dans les vallées de la Somme, à Saint-Acheul et dans une foule d'autres localités françaises, belges, allemandes et même égyptiennes. »

« Le faisceau de mamelons qui entoure le Blanc-Nez présente d'ailleurs des signes caractéristiques et indéniables d'habitations humaines. »

— On lit dans le *Courrier*, de Vienne:

« On nous annonçait hier de Châtellerauld un fait grave que nous n'avons pas voulu publier avant d'en connaître tous les détails. »

« Il s'agit de la fuite de M. Desvaux, juge de paix du canton de Mirebeau, poursuivi pour acte délictueux commis chez M. Martin, notaire à Châtellerauld, où il était premier clerc avant d'occuper les fonctions de magistrat. »

« M. Desvaux, que son âge faisait rentrer dans la classe des mobilisés, obtint, au moment de l'entrée en campagne, le poste de juge de paix à Mirebeau, et fut ainsi dispensé du service militaire, grâce à la protection de M. Crémieux. »

« La veille même du jour où les agents devaient exécuter sur sa personne leur mandat d'arrestation, M. Desvaux réunissait dans un grand dîner une partie du conseil municipal de Mirebeau, et c'est après avoir reconduit ses convives, qu'il leva le pied à son tour et disparut. »

« On suppose qu'il se sera dirigé vers l'Espagne, et des mesures immédiates ont été prises pour l'empêcher, s'il est temps encore, de gagner la frontière. »

« Le parquet de Poitiers s'est transporté à Mirebeau pour opérer une visite domiciliaire. »

« Un sculpteur chargé de travailler à la décoration de l'Assemblée nationale, à qui l'on avait laissé le choix de son sujet, vient de faire l'hilarité. »

« Qu'entendez-vous par là? lui a demandé M. Barthélemy Saint-Hilaire. »

« Ma foi, Monsieur, a répondu naïvement l'artiste, étonné de la question, j'ai représenté une des choses qui jouent le plus grand rôle dans vos séances. Je vois dans tous les comptes-rendus (mouvement d'hilarité), j'ai

cru devoir exécuter une allégorie de cette qualité ordinaire.

— On a affiché à la Bourse de Bruxelles un avis qui promet la récompense de 31,250 fr. (1,250 liv.) pour la découverte ou l'arrestation d'un nommé Thomas Thully, de Franklin Cottage, près de Londres, qui est en fuite après avoir obtenu par escroquerie 60,000 dollars en chèques ou obligations dites *United States bonds* 3120 1867; et des titres dans le *United States Funded Loan*.

Trois de ces pièces représentent une valeur de 10,000 dollars chacune, 5 autres de 3,000 dollars, plus une somme de 3,000 fr. en rentes françaises.

Le signalement de l'escroc a été transmis dans toutes les directions et un mandat d'écrou a été lancé récemment par sir Camden, baronnet, un des magistrats de la Cité de Londres, pour l'arrestation dudit Thomas Thully.

Commerce

Havre, 11 novembre. (Dépêche de MM. Kablé et C^e, représentés par M. Bulteau-Desbonnets.)

Petite demande pour le disponible; prix fermes; livrable bien tenu, sans affaires.

Liverpool, 11 novembre. (Dépêche de MM. Kablé et C^e, représentés par M. Bulteau-Desbonnets.)

Ventes: 40,000 b.; marché ferme.

Liverpool, 10 novembre. Ventes 10,000 b. dont 2,000 b., soutenus. Orléans embarquement novembre décembre pas au-dessous de good ordinary 8 1/2. Cotes sans changement.

Londres 10 novembre. Or 112 1/2. Londres 408 5/8. Upland 18 3/8.

New-York, 9 novembre. Upland, 18 c. 1/2. Change 4 fr. 85 1/2. — Or, 111 3/4 0/0.

A New-Orléans, low middling revient à 121 fr. 50 au Havre.

Voici le tableau résumant le mouvement de l'article aux ports; les quantités sont exprimées en millier de balles:

Recettes.	Expéditions.			Stock 1870
	Angl.	Franc.	Contin.	
Samedi...	12	4	2	273
Lundi...	17	9	2	276
Mardi...	20	3	2	299
Mercredi...	45	12	2	288
Jeudi...	18	5	2	296
Vendredi...	15	2	2	21
Total en 6 j.	82	33	2	132

COTONS

HAVRE. — Vendredi 10 Novembre 1871. — La position de l'article reste la même sur place. Nous avons une demande languissante, mais il se traite néanmoins encore chaque jour un petit courant d'affaires, et les prix se soutiennent pour les Amériques. En cotons de l'Inde, il y a encore en quelques achats, de puis hier, bonne partie toujours pour l'Est ou pour l'exportation à prix soutenus, et l'on a même été plus rapide depuis hier. On est encore preneur de bons Omra dans le port, à 85/86 fr. — A livrer, on a payé de nouveau 115 fr. pour middling Sevannah en charge. — A terme, on est preneur des trois premiers mois, en Louisiane, à 113 fr. 50, et l'on a payé 88 fr. pour Omra sur janvier. Les ventes notées à quatre heures vont à 945 b.

LAINES

HAVRE. — Vendredi 10 Novembre 1871. — Demande courante aux pleins prix. On a de nouveau vendu 140 b. Buenos-Ayres suint, de 180 fr. à 190 fr., et 115 b. Levant lavées, à 295 fr. les 100 kil.

Résumé du marché du Havre du vendredi matin 3 novembre au jeudi soir 9 novembre.

La situation n'a pas changé depuis notre dernière revue, la demande a été par continuation modérée, mais suffisante pour soutenir les prix; il est vrai qu'on a pu faire occasionnellement des Omra fair, classés ou dans le port, avec 2 à 3 fr. de baisse, mais ces opérations se sont bornées à quelques centaines de balles et les prix auxquels elles ont été traitées ne font pas cours. Au fond, la tenue du marché a été et reste très-bonne et la moindre activité nous ramènerait promptement aux prix élevés du mois dernier. Cette fermeté se justifie au reste par des recettes relativement faibles aux Etats-Unis, comme par le retard des expéditions; celles-ci sont en effet bien moindres que l'an dernier pour Liverpool et presque nulles pour notre port et pour le continent. Il y en outre, en ce qui concerne spécialement notre place, la question des droits sur les matières premières qui, étant restée en suspens, devra de nouveau préoccuper les esprits prochainement et la consommation vaudra sans doute, en vue de cette éventualité, augmenter ou du moins maintenir son approvisionnement.

Les ventes à livrer se sont élevées à environ 5,000 b. sur la base de fr. 114 à 115 pour middling Savannah et fr. 113 pour low middling de même provenance, fr. 118 pour low middling New-Orléans et fr. 112 pour Sorocaba première sorte.

BOURSE DE PARIS

du 11 Novembre
Rente 3 p. o/o 56 85
— 4 1/2 p. o/o 82 50
Nouvel emprunt 94 35

Bilan hebdomadaire de la Banque de France

9 NOVEMBRE.

Caisses métalliques.	638,446,797 fr.	Augm.	7,496,968 fr.
Portefeuille.	4,860,152,313	Augm.	4,116,635
4 ^e (moins effets pro-rogés).	1,867,182,728	Augm.	16,382,431 fr.
4 ^e (effets prorogés).	3,070,530	Dimin.	4,078,916
Avances sur titres.	36,988,998	4 ^e	189,978

Billets en portefe
en circulation 2,801,584,128 Augm. 4,116,635
Compte courant de l'Etat 1,128,735,363 Dim. 16,382,431
Trésor, crédi 139,588,686 Dim. 16,382,431
Comptes courants de l'Etat 31,225,628 Augm. 8,984,997

Bilan hebdomadaire de la Banque d'Angleterre
9 NOVEMBRE

Augmentation. Encaisse métallique 889,867 fr. 44.
Comptes de Trésor. 816,749
Réserve des billets. 918,035
Portefeuille. 4,116,635
Comptes particuliers. 518,283

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

7 novembre. — Ménéard Julienne, rue du Luxembourg. — Plays Louis, rue Pierre de Roubaix. — Toch Pierre, carrière Bilet. — Masure, Pauline, rue de la Campagne. — Lepaew Arthur, rue Saint-Antoine. — Leclercq Cyrille, rue de la Paix.

8 novembre. — Favrelle Zoé, rue des Longues-Haies. — Verschoor Joséphine, rue Décamps. — Hauwens Hachette, la Pottererie.

9 novembre. — Nivesse Anatole, rue de Lannoy. — Corne Florence, au Fontenoy. — Ganot Bruno, Basse Masure. — Vandaele Louis, Basse Masure. — Pigeaux Eugène, rue Latine. — Vandembulcke Jean-Baptiste, rue du Nouveau Monde. — Ternolet Gustave, rue Saint-Laurent. — Boussier Emma, rue de Sébastopol. — Roupau Jean-Baptiste, rue Neuve.

6 novembre. — Lenne Germaine, 24 jours, rue du Quai. — Baréte Emilie Sophie, 42 ans, rue du Collège. — Verborg Philomène, 1 an, rue du Moulin de Roubaix. — Simons Clémence, 26 ans, bobineuse, rue de la Croix. — Delebecq Armand, 36 ans, à l'Hôpital. — Deronne Louis, 9 mois, au Pile. — Bruite, présenté sans vie, rue de Lille.

7 novembre. — Hartler Hermance, 15 ans, couturière à l'Hôpital. — Dubois Louis, 4 ans, rue de l'Espérance. — Descaerent Florimond, 54 ans, tisserand, rue d'Alma. — Dujardin Elisa, 46 ans, ménagère, rue de la Fosse aux Chènes. — Verhelst Léon, 3 jours, rue de Mouvaux. — Dumez Jeanne, 1 an, rue de Mouvaux.

8 novembre. — Penet Sophie, 63 ans, marchande épière, rue de Flandre.

9 novembre. — Brunot Joseph, 30 ans, tisserand, au coq Français. — Haude Edouard, 43 ans, Quidisseur, rue des Longues-Haies. — Pennel Frédéric, 87 ans, sans profession, rue Isabau de Roubaix. — Collier Adolphe, 2 ans, rue de Courtrai. — Rys presenté sans vie, rue du coq Français. — Cack Frédéric, 52 ans, fleur, rue de la Paix. — Wastrat Léonie, 1 mois, rue du Curé.

VILLE DE ROUBAIX

Cours public de chanté.
Lundi 13 novembre, à 8 h. 1/4 du soir
Du phosphore considéré comme poison. Expériences faites sur des animaux vivants. Contre-poisons. Observations.

Cours public de Physique.
Mercredi 15 novembre, à 8 h. 1/4 du soir

Etude de la balance. Conditions auxquelles doit satisfaire une balance pour être juste et sensible. Moyens à employer pour faire une pesée exacte avec une mauvaise balance. Comment on apprécie la justesse d'une balance. Le professeur donnera ce jour-là plusieurs recettes scientifiques qui lui ont été demandées.

THÉÂTRE DE ROUBAIX

Dimanche 12 Novembre 1871
Ouverture de la saison théâtrale

DALILA

Pièce en quatre actes et cinq tableaux, de M. Octave Feuillet (de l'Académie française)

Un mari dans du coton

Vaudeville en un acte de M. LAMBERT-THIBOUST

On commencera à 6 heures 1/2.

MONT-DE-PIÉTÉ DE ROUBAIX

Emprunt de 150,000 francs.

A l'intérêt de 5 %, l'an, payable tous les 6 mois, garanti par la ville.

Autorisé par le conseil municipal le 11 octobre dernier.

Approuvé par M. le Préfet, le 14 du même mois.

Les versements ne peuvent être inférieurs à 500 francs, mais ils peuvent s'élever jusqu'à 5,000 francs par graduation de 100 francs en 100 francs.

Pour les renseignements et pour les versements, s'adresser à M. Dutilleul Lorthiois, directeur-caissier, rue de la Fosse-aux-Chènes, 66.

DELESPIERRE LEMAN

rappelé au commerce qu'il est seul chargé à titre de correspondant de la Compagnie du Nord, du Camionnage de la gare à domicile et vice versa.

BUREAUX: A la gare, cour des marchandises. Rue Latérale, 20 et 22.

Factage, Commission, Expéditions, Douanes et Consignation